Compte-rendu de réunion
Conseil de quartier de l'Orangerie

Séance du 12 novembre 2021

La municipalité introduit la séance en remerciant les participants.es de leur présence et en rappelant que ce sont les premiers conseils de quartier qui se tiennent depuis deux ans, la période électorale et la crise sanitaire n'ayant pas permis de les réunir avant.

La municipalité présente les travaux faits ou à venir :
- Aménagements de la place Mandela (mise en sens unique, réduction de largeur de voirie, pose de bacs à fleurs, pose de ralentisseurs, etc.)
- Embellissement et réfection de la rue commerçante Franklin Roosevelt
- Place Melun
- Reprises rues de Richelieu, Rochelle et Dijon
- Agrandissement du collège Erik Satie
- Création de 2 terrains de football synthétiques et de vestiaires sur le site Micheline Ostermeyer

À noter l' arrivée d'un 4e médecin au Centre Municipal de Santé et l'ouverture du Point accueil jeunes place Mandela.

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, à retrouver dans *L'évolution* ou sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Question : Le muret rue Roosevelt pour séparer la piste cyclable et la chaussée à l'angle avec Navarre est dangereux pour les camions et empêche les riverains.es de sortir de leur parking. Il manque des garages à vélos. Il faudrait enfin rajouter des butées pour sécuriser les rampes pour les personnes handicapées.
Réponse : Cette borne en granit a pour but d'empêcher le stationnement non réglementaire, d'obliger à emprunter le coussin berlinois là où il aurait été tentant de le shunter, et de protéger les piétons et les cyclistes. Il y a deux zones de parquage de vélos à chaque extrémité de la nouvelle portion de rue. Un rendez-vous sur place sera organisé avec les requérants.es.

Question : Certains dos d'âne ne sont pas réglementaires et sont douloureux pour les personnes avec un problème de dos.
Réponse : Il faut étudier au cas par cas les dos d'âne qui poseraient problème.

Question : Pouvez-vous prévoir des aménagements pour lutter contre la dangerosité des carrefours Boursières/Bordière et rues adjacentes ? Une pétition est remise à la municipalité.
Réponse : La Ville va organiser des réunions de travail sur place avec les pétitionnaires et les riverains.es. Un miroir sera posé pour sécuriser l'angle Bordière/Epinal.

Question : Le parking du cimetière est mal fléché, ce qui occasionne des ralentissements ou des comportements dangereux.
Réponse : Les services techniques vont étudier la question.

Question : Peut-on réfléchir à des solutions pour réduire la vitesse aux abords du collège ?
Réponse : Des actions de prévention seront mises en place. Par ailleurs un coussin berlinois sera posé à la sortie du rond-point sur l'avenue des Martyrs de Châteaubriant en direction du collège.

Question : Rue de Valenciennes la propreté est aléatoire, les caniveaux souvent bouchés, idem dans la partie impasse de la rue d'Evreux sans compter les racines des arbres qui dégradent la chaussée et les murets des maisons et la taille des arbres qui dépassent trop sur la route.
Réponse : Un point sera fait avec l'équipe propreté. Cependant, dans les rues au stationnement non-alterné, ce travail est rendu très délicat par le stationnement des voitures, la souffleuse n'est pas utilisable car risque de projection, et il convient de rappeler que chaque habitant.e à la responsabilité du déneigeage ou du nettoyage du trottoir devant chez lui. Sur les éventuels préjudices causés par les arbres, un suivi individualisé peut être instauré. La requérante sera recontactée pour un rendez-vous sur place.

Question : Rue du 14 juillet les camions-poubelles reculent en marche arrière à grande vitesse.
Réponse : La marche arrière est interdite pour ces véhicules sauf lorsqu'ils ne peuvent pas faire autrement. Un point sera fait avec l'agglomération sur la vitesse de déplacement. Les habitants.es sont invités à communiquer avec la communauté d'agglomération pour signaler les jours et heures précis où les faits se produisent.

Question : Les bus roulent trop vite et la circulation aux heures de pointe est compliquée rue de Richelieu, notamment depuis les nouveaux aménagements.
Réponse : Un rappel sera fait au transporteur. Les ASVP et la police municipale intensifieront leurs passages en heure de pointe.

Question : Le trottoir devant la maison de quartier n'est pas assez éclairé et sécurisé.
Réponse : Les services vont étudier la question.

Question : Place Mandela le sens unique est peu respecté et le stationnement en double file persiste.
Réponse : Des marquages au sol seront rajoutés.

Question : Le PAJ est une très bonne chose mais n'accueille pas le public qui pose problème le soir.
Réponse : C'est un travail de longue haleine, il faut laisser le temps. En outre, les jeunes ont réclamé ce PAJ et il est fréquenté. Par ailleurs des médiateurs ont été recrutés pour toucher ce public.

Question : Est-il possible de prendre un arrête de couvre-feu pour les très jeunes qui sortent tard.
Réponse : Non et, suivant les cas, il convient d'appeler la police pour signaler les errances et les mises en danger des enfants.

Maison de quartier de l'Orangerie

109 rue de Richelieu
77297 Mitry-Mory

Tél. : 01 60 21 23 30

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr

Question : La traversée piétonne à l'angle Martyrs de Châteaubriand rue de Paris est dangereuse.
Réponse : C'est une voirie départementale. La Ville va faire des devis et étudier la faisabilité pour mettre un feu.

Question : La Ville pourrait-elle faire des économies en taillant plus franchement les arbres afin de ne pas avoir à revenir tous les ans.
Réponse : La taille annuelle permet de mieux maitriser la pousse.

Question : L'éclairage public est très souvent allumé le matin jusqu'à 10h, notamment rue de Nantes, pourquoi ?
Réponse : Ce n'est pas normal. La RCEEM va être interrogée. Lorsque les habitants.es font ces constats, ils peuvent saisir la RCEEM directement afin de signaler un éventuel dysfonctionnement.

Question : Pouvez-vous faire une information dans *L'évolution* sur la question de l'utilisation des trottinettes électriques ?
Réponse : Oui c'est une très bonne idée. Pour rappel, des actions de prévention sur cette question ont été faites cet été au parc des douves et à la rentrée sur le parking de L'Atalante.